



Lettre  
aux bloggers

---

Pour échanger conseils et astuces afin d'optimiser la gestion des blogs de l'ARA.

**Edition n° 7 du 1<sup>er</sup> février 2014**

*Bonjour,*

*Février 2014 sera dédié à la migration de notre site web.*

*Actuellement hébergé chez AMEN, notre site se sentait à l'étroit depuis quelques temps et, faute de pouvoir faire évoluer le notre, un changement de serveur devenait nécessaire.*

*Le CA du 14 janvier 2014 a retenu ma proposition de migrer chez "Planet Hoster" et, après une première approche commerciale et financière, notre nouveau serveur est prêt à nous accueillir.*

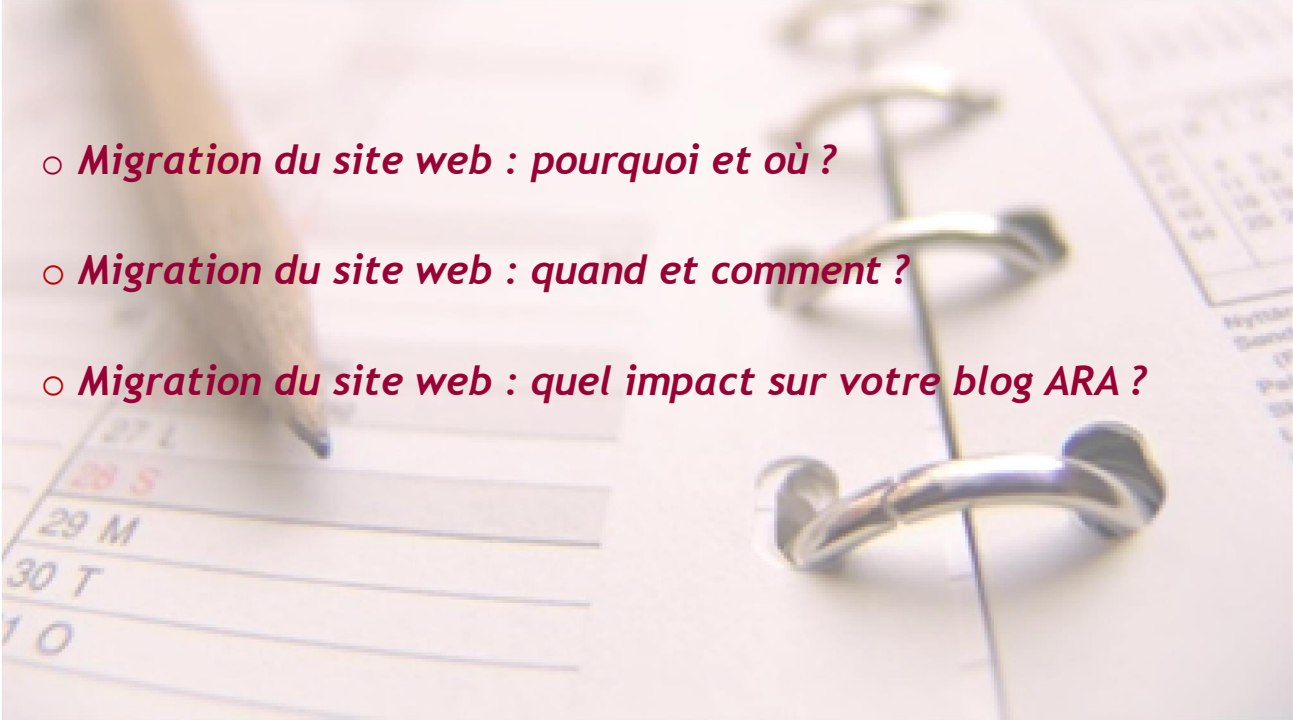
*Cependant, migrer tout notre existant ne se fera pas sans quelques efforts.*

*A la fin de la phase de préparation et de tests, une contrainte sera imposée à tous ceux qui, comme vous, saisissent des informations sur notre site ou téléchargent des images ou des documents. Pendant quelques jours, vous devrez arrêter d'alimenter le site si vous ne souhaitez pas perdre de données au cours de la migration.*

*Lisez attentivement cette "lettre aux bloggers" pour en savoir plus sur les modalités pratiques de cette migration.*

*Cordialement, Pierre Favre*

**Au sommaire de ce numéro 7 :**

- 
- **Migration du site web : pourquoi et où ?**
  - **Migration du site web : quand et comment ?**
  - **Migration du site web : quel impact sur votre blog ARA ?**

## Migration du site web : pourquoi et où ?



En général, on ne migre pas un gros site web de gaieté de cœur. Il faut qu'il y ait une solide raison pour le faire.

Dans notre cas, nous étions confrontés à un hébergeur qui voulait nous forcer à migrer notre site sur un nouveau serveur... beaucoup plus cher.

Cette migration "interne" était presque aussi complexe qu'une migration "externe" chez un autre hébergeur...

### *Un historique déjà ancien chez Amen*

Amen héberge notre site depuis janvier 1999.

En interne, nous avons déjà dû migrer en 2008, lorsque l'utilisation de plusieurs bases de données devenait nécessaire.

Amen n'a jamais été un partenaire très agréable mais la qualité de l'hébergement nous suffisait jusqu'à présent (sous réserve que le webmaster se préoccupe très régulièrement de la bonne marche du site).

Le support technique et commercial s'est dégradé au fil des années et tout devenait assez compliqué avec eux.

Pour finir, nous souhaitions augmenter nos ressources disque et CPU sur notre serveur actuel mais nous nous sommes heurtés à une politique commerciale très agressive nous enjoignant de migrer sur un de leurs serveurs VPS<sup>1</sup>.

Au passage, notre coût d'hébergement serait passé de 280 € à plus de 700 € !

La concurrence n'est pas plus chère et on y gagne énormément en support et en qualité de service. Il valait mieux partir.

### *Partir mais où ?*

Choisir un nouvel hébergeur est délicat quand on a un site aussi riche (et aussi volumineux) que le nôtre.

L'idée générale est qu'il fallait choisir une offre quasi-professionnelle avec des ressources garanties sur le serveur (en terme d'espace disque, de mémoire vive et de CPU). Cela passait par un hébergement sur serveur privé ou sur un VPS.

Vu les coûts des serveurs privés, j'ai limité la prospection aux seuls VPS.

Sur le marché, les offres VPS ne sont pas très nombreuses et il suffisait de les recouper avec des critères de qualité de service, de support technique, de support commercial et d'appréciation de la clientèle (forums et classements de la presse spécialisée). En outre, à travers la qualité du support technique, je cherchais une solution qui permettrait au webmaster (actuel mais surtout futur) de se reposer sur une équipe compétente.

Après quelques semaines de recherche, j'ai fixé mon choix sur trois sociétés : Nuxit, MavenHosting et Planet Hoster avec une préférence pour cette dernière.

### *La décision prise par le CA*

Le 14 janvier 2014, lors du CA, j'ai présenté, aux membres présents, mon projet et la solution que je préconisais.

Le choix de migrer notre site web chez Planet Hoster a été approuvé par l'ensemble des membres présents à ce CA.

Ce choix a validé trois options :

1. Migrer le plus vite possible (avant notre AG 2014, par exemple).
2. Migrer chez Planet Hoster.
3. Migrer sans apporter de modifications à notre existant. Des modifications pourront être apportées après la migration.

Fin de l'article "Migration du site web : pourquoi et où ?".

<sup>1</sup> VPS : Virtual private serveur (serveur privé virtuel). Sur un serveur web, si on veut bénéficier d'une certaine puissance sans être pénalisé par d'autres "locataires" du même serveur (principe des serveurs mutualisés proposés au grand public), on se tourne soit vers des serveurs privés (on est le seul locataire et on bénéficie alors de toute la puissance du serveur) soit vers des VPS sur lesquels le nombre de locataires est limité et où l'hébergeur garantit à chacun une quantité de mémoire, une quantité de disque dur et une réserve de puissance définies par contrat.

Cette solution est beaucoup moins chère que la solution "serveur privé" et elle correspond bien à nos besoins.

## Migration du site web : quand et comment ?



Une fois la décision prise et une fois les démarches commerciales et financières terminées, restent à déterminer le quand et le comment.

Pour le quand, le CA du 14 janvier a choisi l'option du "tout de suite". Dès le 16 janvier, je prenais donc contact avec l'hébergeur et le 18 janvier notre trésorier effectuait le virement. A partir de la date de disponibilité du serveur, il reste à établir un planning technique (voir ci-dessous).

En ce qui concerne le comment, nous devons suivre une démarche imposée. Il faut d'abord "déménager notre nom de domaine" puis effectuer des transferts de fichiers, des transferts de bases de données puis tester et organiser. Nous allons voir cela dans les chapitres ci-dessous.

### Migration : le quand.

Le planning prévisionnel ci-dessous trace les grandes étapes de notre migration.

Tout commence par **une phase de paramétrage et de tests** étalée sur une semaine pleine. A priori, il faudra tout recréer : les arborescences, les adresses mail, les sous-domaines où loger les blogs ARA, les bases de données, etc.

Une fois ce paramétrage effectué, il faudra rapatrier les données, les fichiers, les images, etc. Cela passe par une sauvegarde depuis notre serveur actuel (sur mon PC) et le transfert vers le nouveau serveur. C'est un travail assez long et délicat.

Une fois le transfert terminé, il faut tester le tout et peaufiner le paramétrage au fur et à mesure.

Enfin, il faut disposer du nom de domaine "amis-st-jacques.org" sur ce nouvel hébergement. La démarche administrative est délicate et peut prendre du temps. Aujourd'hui (le 1<sup>er</sup> février 2013), cette démarche est quasiment achevée.

### Planning prévisionnel pour la migration du site web de l'ARA.



Si cette phase de "paramétrage et de tests" est satisfaisante ET si notre nom de domaine est convenablement transféré, nous pouvons entamer **la phase de MIGRATION** à proprement parler.

Cette phase commence par un GEL DES SAISIÉS sur l'ensemble du site web :

- Pour les blogs ARA : plus de rédaction/modification d'articles ou de pages dans les blogs, plus d'uploads de fichiers et d'images.
- Pour le patrimoine : plus de mises à jour et plus d'uploads.
- Pour les demandes d'accompagnement : modification de la page de saisie des demandes pour empêcher celles-ci, plus d'intervention sur la gestion des demandes en cours.

Si une saisie est effectuée pendant cette période, elle sera perdue pendant la migration des données vers le nouveau serveur !

**A priori, les saisies devront être gelées à partir du lundi 10 février à 20 heures !** Je confirmerai par message car il faut que la phase de tests se soit bien passée.

Ensuite, je récupère toutes les données, tous les fichiers, toutes les images pour les transférer sur le nouveau serveur.

Si tout se passe bien, un paramétrage des serveurs DNS<sup>2</sup> permettra de "pointer" amis-st-jacques.org sur notre nouveau serveur à partir du vendredi 14 février 2014. Les saisies restent quand même bloquées 48 heures de plus pour la propagation des informations de ces serveurs DNS s'effectue "à travers le monde entier".

Le dimanche 16 février à 20 heures, nous pourrions reprendre les saisies. Je confirmerai là-aussi par message.

### *Migration : le comment.*

Dans les lignes ci-dessus, nous avons commencé à aborder le sujet.

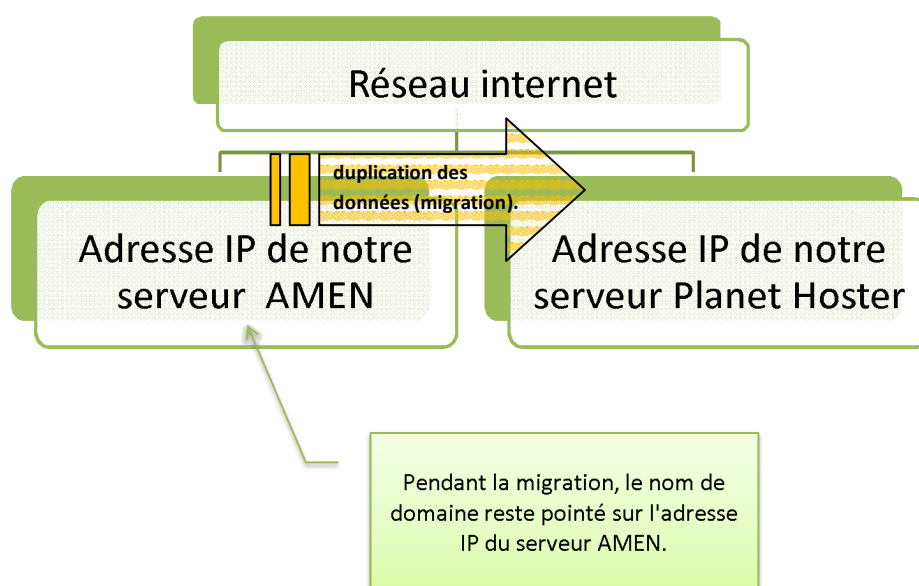
Pour expliquer le comment, il faut s'imaginer des entreprises sur une avenue. Chacune d'entre elles dispose d'un numéro dans l'avenue et d'une raison sociale. Les clients auront surtout connaissance de la raison sociale (ce que nous appelons le "nom de domaine" dans le monde du web).

Si une entreprise déménage, elle va essayer d'assurer une continuité de service malgré tout. Elle va donc louer un nouveau local dans l'avenue (à un nouveau numéro) et commencer à déménager tout en conservant sa raison sociale sur l'ancien bâtiment.

Une fois que tout aura été déménagé (et testé) à la nouvelle adresse, l'entreprise affichera sa raison sociale sur cette nouvelle adresse...

C'est ce que nous allons faire ici.

Planet Hoster (notre nouvel hébergeur) va nous allouer un nouveau numéro dans l'avenue (une nouvelle adresse IP pour les puristes).



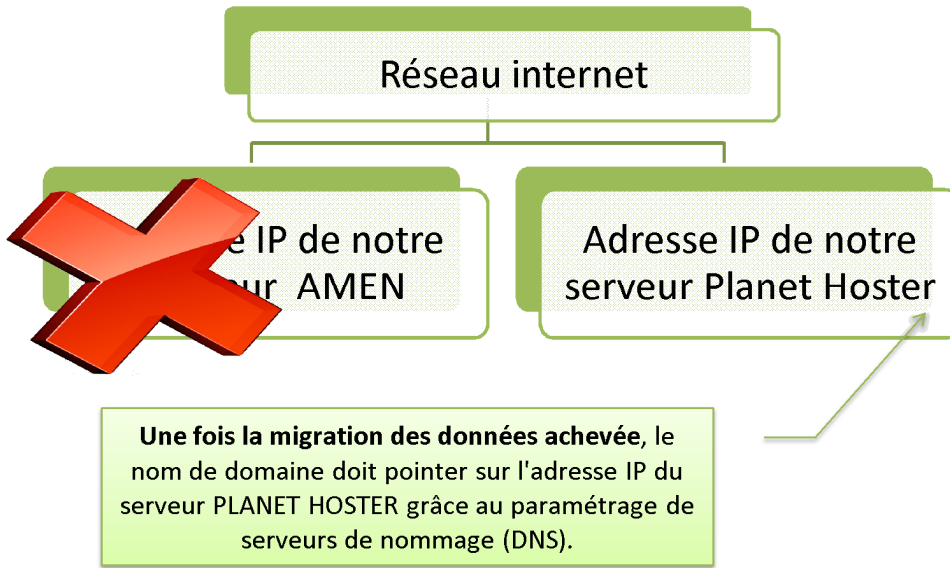
Grâce à cette adresse IP, nous allons pouvoir commencer à organiser nos nouveaux "locaux" puis à déménager une copie de nos dossiers et de nos données. Nos internautes continueront à utiliser l'ancien site (serveur AMEN) pendant toute cette phase.

Une fois que les données auront été parfaitement dupliquées (après le gel des saisies et des mises à jour sur l'ancien site), nous pourrions faire pointer le "nom de domaine" (amis-st-jacques.org) sur le nouveau serveur.

Cette opération se base sur l'utilisation de "serveurs de nommage", les fameux serveurs DNS. Une fois paramétrés, ces serveurs DNS ont besoin de 48 heures environ pour répliquer la nouvelle correspondance "nom de domaine - adresse IP" à travers le

<sup>2</sup> DNS : Domain Name System. C'est un système utilisé pour localiser des ordinateurs (serveurs) et des services par le biais de noms conviviaux (les noms de domaine tels que "amis-st-jacques.org"). Les serveurs DNS établissent une correspondance entre adresses IP et noms de domaine. Les équivalences DNS sont répliqués d'un serveur DNS à un autre dans le monde entier en 48 heures environ.

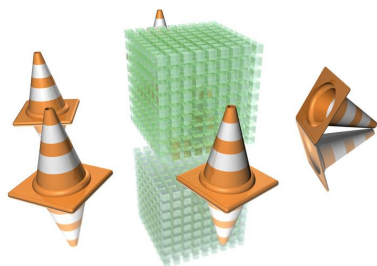
monde... Pendant ce temps-là, nous ne devons toujours rien saisir et rien modifier.



Enfin, si tout se passe bien, le dimanche 16 février à 20 heures, nous pourrions reprendre les saisies considérant que chaque internaute pointe bien sur le nouveau serveur.

Fin de l'article " Migration du site web : quand et comment ?"

## Migration du site web : quel impact pour votre blog ARA ?



*Pendant la phase migration elle-même*, vous ne pourrez pas faire de modifications sur vos articles et vos pages pendant quelques jours. Vous ne pourrez pas non plus uploader de fichiers PDF, d'images, etc.

*Après la migration*, vous devriez retrouver vos habitudes. Comme le nouveau serveur est plus puissant, vous devriez bénéficier de meilleurs temps de réponse.

Par contre, **pensez à sauvegarder votre blog**. Ci-dessous, nous allons voir comment.

### *Gel des saisies sur vos blogs ARA.*

Si le planning est respecté, vous devriez recevoir un message vous informant de ne plus effectuer de publications (articles et pages) et de ne plus modifier votre blog du lundi 10 février à 20 heures jusqu'au dimanche 16 février à 20 heures.

Pendant cette période, il vous sera également demandé de ne pas effectuer d'uploads sur votre blog ARA via Ajaxplorer ou via Média. Le respect de cette consigne est très important si vous ne souhaitez pas perdre de données pendant la migration !

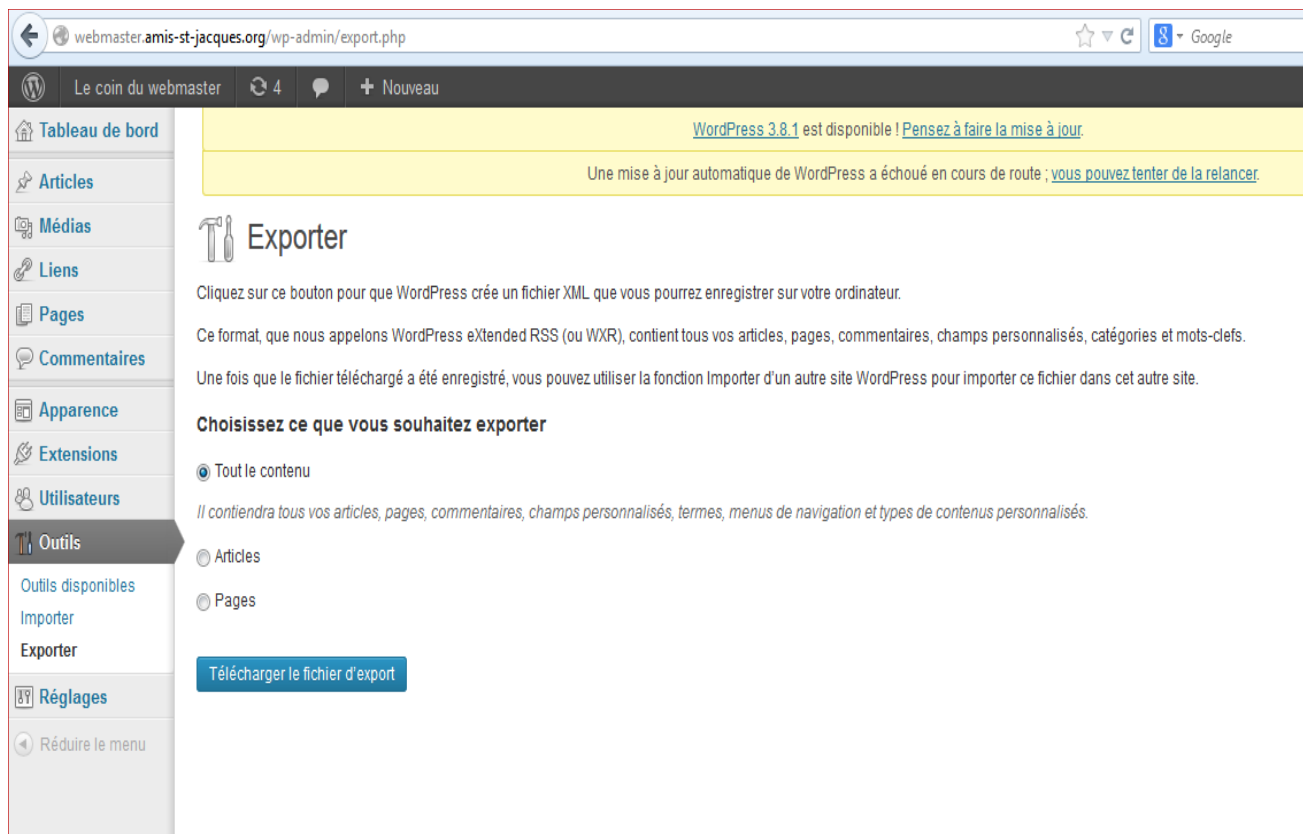
### *Sauvegarder son blog ARA.*

Vous savez que tous les articles et toutes les pages de votre blog ARA sont stockés dans une base de données.

Ce sont des textes en HTML sur lesquels des liens sont intégrés pour permettre l'affichage d'une image ou pour constituer un lien vers une URL.

Certes, le webmaster effectue régulièrement une sauvegarde globale de la base de données où vos articles et vos pages sont stockés. Cependant, je vous conseille de faire vos propres sauvegardes puis de les mettre en sécurité sur un disque dur externe.

Sur votre blog, voyons comment faire :



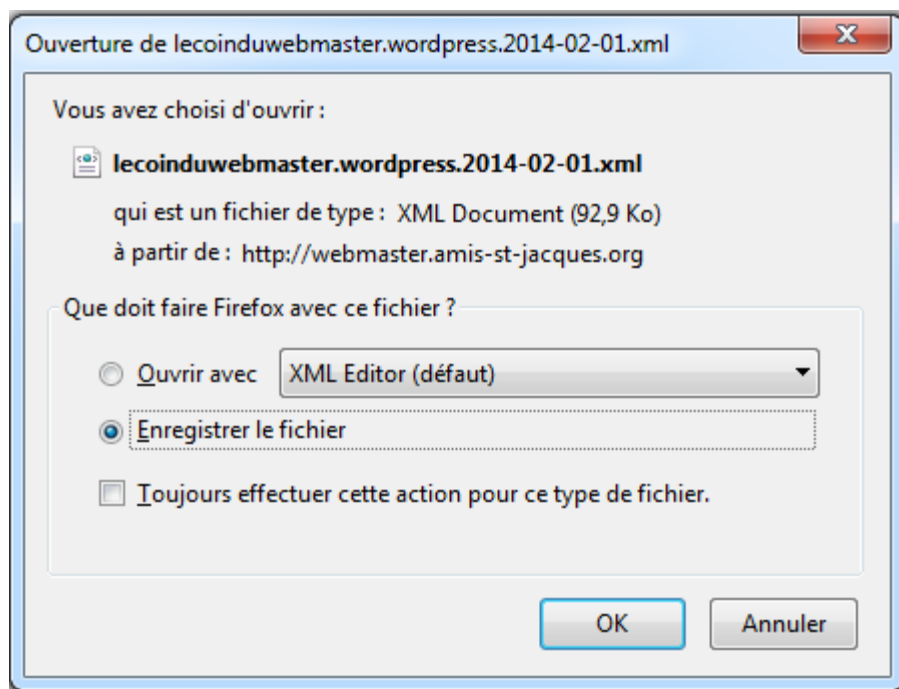
The screenshot shows the WordPress administration dashboard for 'Le coin du webmaster'. The 'Outils' (Tools) menu is expanded, showing the 'Exporter' option. A yellow notification banner at the top states: 'WordPress 3.8.1 est disponible ! Pensez à faire la mise à jour.' Below this, a message indicates that an automatic update failed: 'Une mise à jour automatique de WordPress a échoué en cours de route ; vous pouvez tenter de la relancer.' The 'Exporter' section explains that clicking the button will create an XML file for local storage. It notes that the format is WordPress eXtended RSS (WXR) and contains all content. A section titled 'Choisissez ce que vous souhaitez exporter' has 'Tout le contenu' selected. A 'Télécharger le fichier d'export' button is visible at the bottom.

En mode "administrateur", vous accédez au tableau de bord de votre blog et vous choisissez "Outils". Ensuite, cliquez sur "Importer" pour afficher la page ci-dessus.

En cochant "Tout le contenu", vous allez sauvegarder tous vos articles et toutes vos pages quel que soit leur statut.

Cliquez alors sur le bouton "Télécharger le fichier d'export".

Une fenêtre semblable à celle affichée ci-dessous va apparaître. Cliquez sur le bouton "Enregistrer le fichier". Le nom du fichier est imposé. Il est composé du nom de votre blog puis ".wordpress." puis un horodatage "YYYY-MM-DD".



En cliquant sur "OK", vous enregistrez automatiquement ce fichier dans votre répertoire "téléchargements" (celui que vous avez défini pour votre navigateur web). De là, vous pouvez le copier sur un disque dur externe...

En cas de problème, ce fichier pourra être rechargé sur votre blog en allant sur "Outils" et "Importer". Dans ce cas, les articles et les pages sauvegardées écraseront celles du blog.

Pensez également à sauvegarder toutes les images, tous les fichiers PDF (et leur source Word ou autre) sur un disque dur externe. En cas de gros problème sur le site web, vos fichiers permettront de reconstituer votre blog.

Fin de l'article " Migration du site web : quel impact pour votre blog ARA ?"

Voilà, ce septième numéro de la "lettre aux bloggers" s'achève ici. Bonne migration !

*Pour le prochain numéro, vous pouvez me proposer de nouveaux sujets en écrivant à [web@amis-st-jacques.org](mailto:web@amis-st-jacques.org)*

*A bientôt sur les blogs de l'ARA.*